

ZONE SPORTS ET LOISIRS DU BANNÉ

Des projets avancent, d'autres pataugent

Quatre projets devraient constituer la future zone sports et loisirs du Banné, sur les hauteurs de Porrentruy, en plus d'une accrobranche à proximité du site. Mais tous n'avancent pas à la même vitesse et certains promoteurs pensent abandonner, faute de moyens financiers, notamment.

VTT, inline-hockey, football, rugby et accrobranche devraient être réunis dans quelques années au Banné, entre Porrentruy et Fontenais, dans une vaste zone sports et loisirs. Ça, c'est pour la théorie. Mais en pratique, des projets pourraient voir le jour bien avant d'autres.

La Municipalité a annoncé jeudi dans le *Journal de Porrentruy* que le tronçon reliant l'ancienne route de Bressaucourt à la jonction Porrentruy-Ouest ouvrirait à la circulation «dans un avenir proche». Cette variante permettra de rejoindre le Banné, où un parking sera créé.

Bike park: début des travaux à l'automne?

Des cinq projets, celui mené par la fondation Jura Bike Park est le plus imposant. Il a été publié jeudi dans le *Journal officiel*. «Ça avance un peu moins vite que prévu, mais les



Le projet de Jura Bike Park n'a pas été revu à la baisse.

signaux sont toujours au vert», note Clément Schaffter, membre de la fondation.

Le bike park devant coûter 1,7 million, 700 000 francs ont déjà été dénichés. «Une partie de l'argent qui nous manque pourra être amenée en fonds propres, les entreprises faisant elles-mêmes des travaux», précise Clément Schaffter. En outre, la prochaine étape – l'octroi du permis de construire – pourrait permettre d'attirer de nouveaux sponsors, explique-t-il avant

de préciser que le projet n'a pas été revu à la baisse.

Les travaux devraient débuter cet automne déjà pour une inauguration au printemps prochain. «On a bon espoir. La commune de Porrentruy nous a beaucoup soutenus, c'est motivant de savoir qu'ils sont avec nous.»

Inline-hockey: au point mort

La situation n'est pas aussi limpide pour le SHC Ajoie et son projet de piste couverte.

Devisé à 1,5 million, celui-ci a augmenté de près de 500 000 francs, selon le vice-président du SHCA Mathieu Cerf. «On ne va pas se permettre de mettre en péril ou d'endetter le club, explique-t-il. La banque nous demande 50% de fonds propres, ça fait presque 1 million qu'on doit sortir. Pour un club amateur, c'est difficile à supporter.»

La saison 2023 d'inline-hockey a commencé et le SHC Ajoie évolue toujours sur sa piste de Fontenais. «On a une dérogation pour cette année, mais ce n'est pas idéal pour pérenniser le club.»

Les dirigeants sont en discussion avec les nouvelles autorités communales pour pouvoir rester au village. «On pourrait installer une paroi anti-bruit ou un toit avec des panneaux phoniques sur la piste existante. On est prêts à faire ces efforts. Si on ne trouve aucune solution, notre club devra s'arrêter. Et avec lui, notre

mouvement juniors qui compte une centaine de jeunes.»

Rugby: pas de mutualisation possible

L'Union Jura Rugby, qui joue tous ses matches au Banné sur les infrastructures du FC Porrentruy, souhaite équiper le terrain secondaire d'éclairages. «On va le faire de toute façon, si possible avant la fin de l'année», assure le président Yannick Noirjean.

Le club espère créer des synergies avec le projet du SHC Ajoie, notamment pour les vestiaires. «On attend de savoir s'il se concrétise. Pour l'instant, on peut faire sans», développe le président.

Football: entre parenthèses

Du côté du FC Porrentruy, le projet de terrain synthétique est également au point mort. «On ne l'abandonne pas, mais on l'a mis entre parenthèses», précise le président Emma-

nuel Giupponi. Le FCP continue donc d'utiliser les terrains du Banné sous leur forme actuelle, soit en gazon naturel. «Un synthétique, on pourrait l'utiliser toute l'année et le louer», précise le président.

Accrobranche ouverte dès cet été?

Bien qu'elle ne fasse pas partie de la zone sports et loisirs du Banné, une accrobranche verra le jour dans la forêt, à deux pas des autres installations. Comme nous l'écrivions dans nos colonnes le 14 décembre dernier, cinq parcours ouvriront dans un premier temps. Un parcours d'arbâletes verra aussi le jour.

«Il n'y a pas besoin de beaucoup d'installations: on peut tout monter en quatre semaines», indique le porteur du projet Frédéric Piérard, qui attend le feu vert de l'assemblée de la Bourgeoisie de Porrentruy.

MAXIME RÉRAT

Une question orale sur l'avancement du projet

Lors du dernier Conseil de ville, Magali Gast (PS-Les Verts) s'est inquiétée de l'avancement de la zone sports et loisirs prévue au Banné, évoquant des difficultés pour les clubs concernés à réunir les fonds nécessaires et rappelant le crédit de 350 000 fr. accepté par le Conseil de ville en mai 2022 en vue de la construction d'un parking en chaïlle. Beaucoup de choses ont été faites depuis la votation, lui a répondu le maire Philippe Eggertswyler en précisant que le permis serait déposé par Jura Bike

Park tout bientôt. Il a aussi cité les études environnementales en cours ainsi que les rapprochements avec le canton pour rendre le site accessible par la route de Bressaucourt. «Laissez le temps aux associations sportives d'aller chercher les fonds nécessaires», a encore répondu le maire, soulignant l'arrivée d'une accrobranche dans la forêt du Banné, une «plus-value touristique». Magali Gast est partiellement satisfaite.

JM

«La raison du refus n'est pas une excuse»

JUSTICE Les affaires concernant des agressions sexuelles sont souvent difficiles à juger «faute de témoin direct», a rappelé hier le président du Tribunal pénal David Cuenat au moment du jugement, au tribunal de Porrentruy, d'un homme accusé de contrainte sexuelle. Dans ce genre de cas, la crédibilité des parties est examinée. Mais dans l'affaire jugée vendredi, les déclarations du plaignant ont interpellé le Tribunal pénal.

Trois infractions, liées à la contrainte sexuelle, prétendument commises dans une commune du district de Porrentruy, sur une période de deux semaines en mai 2020, étaient reprochées au prévenu.

Propos contradictoires

«Le plaignant s'est contredit à maintes reprises suscitant l'incompréhension des inspecteurs», a indiqué David Cuenat. L'attitude ambivalente du plaignant a également questionné David Cuenat, comme le fait que le plaignant dit craindre le prévenu alors qu'il invite ce dernier chez lui. «Rien n'est simple dans cette affaire. Il est difficile de reconstituer la vérité», a lancé David Cuenat en signalant que les deux hommes ont des difficultés pour s'exprimer et que leurs propos ne sont ni linéaires, ni cohérents. Le diagnostic d'un médecin relevant des troubles psychiatri-

ques du côté du plaignant indique qu'on ne peut pas se fier à ses déclarations. Deux actes d'accusation reprochés au prévenu n'ont, par ailleurs, pas été retenus par le Tribunal pénal. Par exemple, le 22 mai, malgré son accusation, le plaignant a reconnu n'avoir pas clairement refusé les avances du prévenu. Pour David Cuenat, ce dernier n'avait donc pas conscience du refus du plaignant.

Des signes de refus clairs

Toutefois, les faits qui se sont déroulés le lendemain sont tout autres. À ce moment, le plaignant entretenait une relation amoureuse avec un autre homme. Le prévenu souhaitait un rapport sexuel avec le plaignant, qui a refusé. «Il est vrai qu'il m'a repoussé. Pour moi, il le voulait, mais il a refusé à cause de sa relation amoureuse», avait indiqué le prévenu lors de précédentes déclarations. La soirée s'est toutefois poursuivie par une fellation et une pénétration. «Les raisons du refus de la victime n'ont aucune importance. Elle a montré des signes évidents de son désaccord en se débattant et en tournant la tête», a interpellé David Cuenat. Le prévenu a admis les faits selon la version du plaignant.

Il a été condamné à 9 mois de prison avec un sursis de deux ans ainsi qu'à 1500 fr. d'amende pour tort moral. **CS**



Œuvre de Tadeusz Wojnarski, datant de 1983, qui représente Saint-Ursanne et sa fontaine du mai.

Des paysages suisses en peinture

SAINT-URSANNE La nouvelle saison des expositions à la Galerie du Caveau, à Saint-Ursanne, commence ce week-end. Cinq expositions, dont quatre de peinture, seront organisées jusqu'au mois d'octobre.

Dès aujourd'hui, le public pourra découvrir les œuvres de Tadeusz Wojnarski (1922-1999), présentées sous le titre *La Suisse patrie d'une destinée*. L'artiste d'origine polonaise a été déporté dans un goulag de l'URSS en 1940. Il rejoint ensuite l'armée polonaise en exil et prend part aux combats de la Seconde Guerre mondiale. En 1946, il commence à étudier la peinture à Rome, puis il décide de poursuivre ses études en Espagne. Il se marie

5 ans plus tard avec une Suisse d'origine polonaise à Zurich. L'artiste s'installe en 1959 en Suisse avec sa famille.

L'exposition à Saint-Ursanne revient sur ses œuvres représentant des paysages du Clos du Doubs, jurassiens ou helvétiques. «Le destin l'a amené en Suisse. Il a peint sa deuxième patrie avec un œil impressionniste», note la galerie du Caveau. La majorité des œuvres exposées ont été réalisées à la gouache et au fusain sur papier.

LQJ/CS

Le vernissage a lieu aujourd'hui samedi à 17 h. L'exposition est visible jusqu'au 16 avril. La galerie est ouverte du jeudi au samedi de 16 à 20 h ainsi que le dimanche de 14 à 18 h.

EN BREF

Les pompiers à la rescousse d'un chien

PORRENTROY Les sapeurs-pompiers du Centre de renforts d'incendie et de secours de Porrentruy (CRISP) sont intervenus mercredi pour sauver un chien dans le quartier de Sous-Bellevue, à Porrentruy. L'animal avait coincé sa tête entre le garde-corps et le sol du balcon de ses propriétaires. La police cantonale s'est rendue sur place et a fait appel au CRISP, qui a dépêché six pompiers et deux véhicules. «On a meulé la barrière pour que le chien puisse ressortir sa tête. Il n'a pas été blessé mais aurait pu se faire mal tout seul en restant dans cette position», indique le commandant du CRISP Nicolas Dobler. Cette intervention «inévitée mais assez simple» ne coûtera rien aux propriétaires du canidé: «C'est nous qui prenons en charge», assure le commandant. **MR**

Une journée de plantation d'arbustes

PORRENTROY Eliane Doman a récemment remporté le prix de l'environnement organisé par la Municipalité de Porrentruy grâce à son projet Plante-moi un arbuste. Il consiste à encourager les citoyens à planter des petits fruits, tels que des raisinets, sur leur parcelle. «Ces plantes sont indigènes, adaptées à notre climat et favorisent la biodiversité», notent les autorités bruntrutaines dans un communiqué. Cette première journée de plantation, publique, se déroulera aujourd'hui dès 10 h à la rue de Morimont 32, en présence de la gagnante du prix. La Municipalité ajoute que l'idée est de reproduire ensuite l'évènement à travers toute la ville. **LQJ**

Horaires CFF modifiés ce week-end

MOBILITÉ Des travaux d'entretien et de renouvellement des infrastructures ont débuté ce matin à 1 h sur la ligne Delémont-Delle, entre Courgenay et Porrentruy, et se poursuivront jusqu'à 4 h 10 lundi matin. Des suppressions de trains, des horaires modifiés et des correspondances adaptées sont prévus, indiquent les CFF. L'horaire en ligne, à consulter à l'adresse www.sbb.ch/fr/, est à jour. **LQJ**